

# IDI

## **Modalités de mise à disposition et de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire**

Paris, le 23 mai 2008 - L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'IDI (Euronext Paris) se tiendra le 30 juin 2008 au siège social, 18 avenue Matignon, 75008 Paris, à 10h15 précises.

Un avis de réunion, publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO), contient l'ordre du jour, le projet de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée.

Il est rappelé que tout actionnaire peut demander l'envoi par voie postale ou consulter/télécharger sur le site Internet de l'IDI ([www.idi.fr](http://www.idi.fr), Accueil > Espace Actionnaires > Information réglementée), le document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2008 sous le n° D.08-337, comprenant notamment :

- le rapport financier annuel,
- les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- le rapport de gestion du gérant,
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les procédures de contrôle interne,
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

Les autres documents et renseignements prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce (anciennement articles 133 et 135 du Décret n°67-236 du 23 mars 1967) sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

*Contact investisseurs : François Marmissolle : 01 55 27 80 00*

*Contact presse : D&D Communication – Nicolas Daniels 06 63 66 59 22- [n.daniels@dd-comm.com](mailto:n.daniels@dd-comm.com)*